

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Conformément à l'article 31 de l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'état d'ergothérapeute

Peuvent être dispensés du suivi et de la validation d'une partie des unités d'enseignement de la première année, par le directeur de l'institut, après avis du conseil pédagogique, et comparaison entre la formation qu'ils ont suivie et les unités d'enseignement composant le programme du diplôme d'Etat d'ergothérapeute :

1. les titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier obtenu avant 2012 ;
2. les titulaires d'un des diplômes mentionnés aux titres II à VII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique :
 - diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute
 - diplôme d'Etat de pédicure-podologue
 - diplôme d'Etat de psychomotricien
 - certificat de capacité d'orthophoniste
 - certificat de capacité d'orthoptiste
 - diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale et diplôme de technicien de laboratoire médical
 - diplôme d'audioprothésiste, d'opticien-lunetier, de prothésiste et d'orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées
 - diplôme d'Etat de diététicien ;
3. les titulaires du diplôme d'état de sage-femme ;
4. les titulaires d'une licence ;
5. les personnes ayant accompli et validé le premier cycle des études médicales ;

SELECTION

I. Les candidats sont sélectionnés par un jury composé du directeur de l'institut et du responsable pédagogique. L'admissibilité se fait sur dossier et l'admission sur entretien.

II. L'IFE peut recevoir quatre (4) étudiants.

CONSIGNES

Tout dossier incomplet OU non conforme OU hors délai ne pourra être pris en considération pour l'examen du dossier d'admissibilité.

Clôture des inscriptions : **vendredi 20 mars 2020 inclus**, cachet de la poste faisant foi

Adresse d'envoi du dossier d'inscription :

IFE du Centre Hospitalier de Laval
« Inscription dispenses de scolarité 2020 »
33 rue du Haut Rocher – CS 91525
53015 LAVAL Cedex

CALENDRIER

Dépôt du dossier du **1^{er} décembre 2019 au vendredi 20 mars 2020**

Pré-sélection et envoi des convocations par mail et/ou courrier **semaines 15**

Entretiens : **semaine 18 et 19**

Résultats : **semaine 21**

Aucun résultat ne sera donné par téléphone

Contact : ife@chlaval.fr